



FNDH-ONG

FORCES NOUVELLES POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

NEW FORCES FOR A SUSTAINABLE HUMAN DEVELOPMENT

BP : 212 LOKOSSA TEL : 22-41-18-85/ 95-84-71-30

**Projet de lutte contre la discrimination et les
stigmatisations liées aux IST/VIH/SIDA au profit des
chefs religieux et des adeptes du culte vaudou du
département du Mono**

Premier rapport d'avancement

**FINANCEMENT: WACC (WORLD ASSOCIATION FOR CHRISTIAN
COMMUNICATION)**

Généralités :

Présentation de la FNDH :

La FNDH est une ONG basée dans le Mono et qui intervient en priorité dans le domaine de la santé, de l'environnement, de l'éducation et de la microfinance. Elle est créée en aout 1995 et enregistrée en 1996.

La FNDH dispose des structures suivantes :

Une Assemblée Générale

Un Conseil D4administration

Une Direction Exécutive

Un commissariat aux comptes

Pour la mise en œuvre du présent projet, la FNDH a mis sur pied une équipe composée de :

- SAGBOHAN Frédéric, Sociologue
- KOOKE Benoit, Assistant social
- AKPATA Emilienne, infirmière
- HOUNGUE Samuel, comptable
- AGBOTON Chariette, secrétaire

Le présent rapport qui est un rapport d'étape porte sur les trois premiers mois d'exécution du projet et est élaboré suivant le plan suivant :

- 1- Introduction
- 2- Objectifs
- 3- Activités programmées pour la période
- 4- Résultats obtenus au cours de la période
- 5- Activités programmées non réalisées
- 6- Activités non programmées mais réalisées
- 7- Difficultés rencontrées
- 8- Approches de solution
- 9- Success stories
- 10-Conclusion
- 11-Priorités de la période d'avril à juin 2009

1- Introduction:

La lutte contre le VIH/SIDA doit concerner toutes les couches de la société notamment les couches religieuses qui ont tendance à donner une explication parfois spirituelle du mal, parfois à tenter des remèdes mystiques sans toujours être suffisamment informés sur les causes, les manifestations et les moyens de prévention universellement connus et acceptés de tous. Ce qui explique que les comportements à risque sont toujours de mise dans ces milieux et de fait le taux de séropositivité ne cesse d'augmenter.

C'est pour apporter une contribution à l'amélioration du niveau de connaissance des adeptes du culte vaudou sur les IST/VIH/SIDA que la FNDH a initié ce projet qui sera mis en œuvre avec l'appui du WACC.

Le présent rapport qui est un rapport d'avancement fait le point des activités exécutées durant la période allant de novembre à mars 2009.

Il faut rappeler que dans le souci d'assurer une bonne visibilité du projet, la commune de Houéyogbé a été retenue pour bénéficier dans cette première phase du projet. Il pourra s'étendre dans des phases ultérieures à d'autres communes du département du Mono.

En dehors de la phase préparatoire, les activités proprement dites ont démarré en décembre 2009.

2- Rappel des objectifs du projet :

L'objectif global du projet est de :

- Contribuer au changement de mentalité et de comportements des chefs de la religion traditionnelle vaudou dans le département du Mono vis-à-vis des adeptes séropositifs ou malades du SIDA notamment les femmes.

De façon spécifique, il s'agira de :

- améliorer le niveau de connaissance des adeptes du vaudou sur les IST/VIH/SIDA
- contribuer à réduire le taux de séropositivité au sein des adeptes du culte vaudou

3- Rappel des activités programmées pour la période :

- la prise de contact et l'information des autorités
- le plaidoyer
- la formation des chefs de couvents sur les causes, manifestations, conséquences et moyens de prévention du VIH/SIDA
- la formation des chefs des couvents sur le plaidoyer et la communication pour un changement de comportement (CCC)
- la formation des chefs des couvents sur la stigmatisation et la discrimination liées au VIH/SIDA et les droits des PVVIH
- la formation des chefs religieux sur la loi N° 2005-31 du 05 avril 2006 portant prévention, prise en charge et contrôle du VIH en République du Bénin
- élaborer avec les chefs religieux des messages de sensibilisation contre la stigmatisation et la discrimination liées au SIDA

4- les résultats attendus au cours de la période :

- les autorités locales sont bien informées sur le projet
- les autorités locales et les chefs religieux ont adhéré aux objectifs et ont apporté leur soutien pour sa mise en œuvre
- les chefs de couvent sont bien formés sur les causes, manifestations, conséquences et moyens de prévention du VIH/SIDA
- les chefs des couvents sont bien formés sur le plaidoyer et la communication pour un changement de comportement (CCC)

- les chefs des couvents sont bien formés sur la stigmatisation et la discrimination liées au VIH/SIDA et les droits des PVVIH

résultats obtenus :

4-1 la prise de contact et l'information des autorités :

Des rendez vous ont été pris avec les autorités avec lesquelles le projet a été expliqué. Ainsi, nous avons successivement eu des entretiens avec les responsables communaux de Lokossa, les responsables des centres de promotion sociale, les responsables sanitaires de Lokossa.

Ces entretiens ont permis à ces responsables d'avoir une bonne connaissance des objectifs du projet et des activités prévues. Ils ont été aussi l'occasion d'inviter les responsables aux prochaines séances de plaidoyer et de lancement du projet.

4-2 le plaidoyer :

La séance de plaidoyer s'est déroulée en présence des autorités communales, des chefs religieux, des autorités sanitaires, de la responsable du centre de promotion sociale, des adeptes du vaudou et des populations.

Après avoir exposé les objectifs du projet et son apport pour le bien être des adeptes et principalement des femmes adeptes du vaudou, le Directeur a demandé le soutien des uns et des autres afin que ce projet soit un succès.

Les responsables des cultes vaudou, ont apprécié la démarche qui a consisté à les associer dès le départ du projet ce qui pour eux devrait faciliter sa mise en œuvre. Ils ont toutefois prévenu sur toute attitude devant conduire à vilipender leur religion et à la saboter. Ils ont souhaité que les démarches à l'exécution du projet puissent respecter la dignité de l'homme dans son entièreté avant d'exprimer leur disponibilité à collaborer avec le projet dans les limites des règles et principes qui régissent leur religion dans la mesure où il s'agit de sauver les vies humaines.

4-3 Les formations :

La grande partie du projet repose sur les formations ce qui permet de coller avec l'un des objectifs du projet qui est l'amélioration des connaissances de la cible sur les IST/VIH/SIDA.

Trois sessions de formations ont été organisées et ont porté successivement sur :

- les causes, manifestations, conséquences et moyens de prévention du VIH/SIDA
- le plaidoyer et la communication pour un changement de comportement (CCC)
- la stigmatisation et la discrimination liées au VIH/SIDA et les droits des PVVIH
- la loi N° 2005-31 du 05 avril 2006 portant prévention, prise en charge et contrôle du VIH en République du Bénin

Au total huit(8) sessions de formation ont été organisées avec 265 personnes issues des chefs vaudou, des jeunes et des femmes adeptes du vaudou.

Les personnes ainsi formées doivent servir de relais dans leur milieu et assurer la pérennité du projet.

Préoccupations des bénéficiaires :

Au cours de la formation, les bénéficiaires ont exprimé un certain nombre de préoccupations à savoir :

- l'utilisation des couteaux par plusieurs personnes : comment l'éviter puisque souvent le couteau utilisé pour les scarifications est sacré et destiné uniquement à cet usage.
- Les problèmes relatifs à l'origine du virus, aux possibilités du traitement de la maladie par des voies mystiques ou la médecine
- Comment assurer la prise en charge complète des malades alors que les moyens matériels et financiers manquent cruellement pour faire face aux besoins élémentaires de la famille.
- Enfin, les limites de l'application de la loi N°2005-31 du 05 avril 2006 portant prévention, prise en charge et contrôle du VIH en République du Bénin

Ainsi se résument les problèmes évoqués par l'ensemble des participants aux différentes sessions de formation et auxquels les formateurs ont donné essayé de donner des satisfaisantes dans la mesure de leurs limites.

5- Activités programmées non réalisées

- Elaborer avec les chefs religieux des messages de sensibilisation contre la stigmatisation et la discrimination liées au SIDA

Cette activité n'a pas pu être réalisée à cause de la non disponibilité des personnes identifiées pour prendre part à la séance de travail. Elle est donc reportée pour le deuxième trimestre.

6- Activités non programmées mais réalisées

7- Difficultés rencontrées

Une telle aventure ne peut être menée à terme sans difficultés. Ces difficultés ont noms :

- l'indisponibilité des chefs vaudou,
- le protocole parfois compliqué pour avoir des contacts personnalisés.
- l'obligation de se soumettre à certaines pratiques qui instaurent un climat de confiance qui permet d'être écouté et d'obtenir dans la mesure du possible une réponse positive à sa demande.
- la rapacité de la plupart des intermédiaires

8- Approches de solution :

Il a fallu beaucoup de ténacité et de savoir faire pour démarrer et continuer la mise en œuvre de ce projet.

La patience, la recherche de stratégies qui consistent à évoluer par approches successives

9- Priorités de la période suivante:

Les activités prévues pour le semestre suivant se résument comme suit :

- élaborer avec les chefs religieux des messages de sensibilisation contre la stigmatisation et la discrimination liées au SIDA
- former des femmes adeptes sur les droits des femmes
- traduire en deux langues (mina et sawhè) de la loi 2005-31 du 5 avril 2006 portant prévention, prise en charge et contrôle du VIH/SIDA en République du Bénin et multiplication de la plaquette
- animer des émissions radio en langues vernaculaires par les bénéficiaires
- faire diffuser des messages radio en langues vernaculaires

10- Conclusion :

La mise en œuvre du présent projet a été possible grâce à la méthode et aux stratégies utilisées et qui mettent un accent particulier sur l'approche participative. Toutes ces dispositions ont permis d'obtenir une bonne contribution des personnes ressources et des autorités locales à l'exécution du projet.

Les résultats obtenus à ce jour sont en adéquation avec ceux attendus et permettront d'atteindre les objectifs fixés par le projet.

Toutefois, il va falloir rester vigilant pour que les comportements des animateurs ne compromettent pas les résultats déjà obtenus puisqu'un faux pas, une phrase mal placée peut irriter la susceptibilité de la cible et particulièrement celle des chefs vaudou. La relation de confiance qui s'est installée doit être maintenue pour l'aboutissement heureux du projet

11- Success stories :

Au cours du projet, certains comportements ont frappé notre attention que nous souhaitons partager avec vous

- A- au cours des séances, nous avons été touché par l'esprit de discipline, et le respect de la hiérarchie au niveau des adeptes du culte vaudou, cette attitude a facilité l'exécution des activités
- B- au cours de la séance de formation sur les manifestations, les causes et les moyens de prévention du VIH/SIDA, l'assistance a été confrontée à la question de l'utilisation d'un même couteau sacré pour faire les scarifications sur le corps des adeptes, ce qui indubitablement constitue une porte de

transmission du VIH. C'est au sein de l'assistance que sont venues des propositions qui ont été retenues. Les tenants du vaudou ont proposé et retenu que désormais le couteau qui reste et demeure sacré reste un symbole mais que désormais chaque adepte amène une lame pour sa scarification. Cette lame doit être détruite après usage unique.

- C- Les chefs vaudou ne reconnaissent pas les pratiques du viol dans les couvents et ont promis d'être vigilants pour que tous ceux qui seront pris en flagrant délit soient durement châtiés afin qu'ils servent d'exemples aux autres qui auraient les mêmes intentions.